

ETARES est spécialisée dans le traitement des déchets non dangereux par valorisation et stockage. Ses activités sont étroitement liées à la protection de l'environnement. L'intervention des Hommes et la prise en compte des parties intéressées et du citoyen y sont fondamentales.

L'équipe dirigeante d'ETARES a décidé de construire une organisation intégrée autour du Développement Durable. Elle est au service des principes suivants :

1. Satisfaire nos clients en leur offrant des services adaptés à leurs besoins ;
2. Améliorer la performance environnementale de l'entreprise en développant d'une part la valorisation sur les sites que nous exploitons et d'autre part la prévention de tout incident par une surveillance adaptée ;
3. Veiller à toujours être conforme à la réglementation et travailler en collaboration avec les Administrations concernées de façon complète et transparente ;
4. Etablir des relations constructives avec les collectivités, les administrations et les associations de toute nature. Communiquer auprès des citoyens sur la façon dont sont réalisées nos activités de traitement, qu'il s'agisse de la valorisation ou du stockage ;
5. Garantir la sécurité de notre personnel, du personnel des entreprises intervenantes sur nos sites et de nos clients. Promouvoir l'hygiène et la santé individuelle et collective au travers de nos sensibilisations et causeries. Former notre personnel sur les risques sécurité et les impacts environnementaux générés par leur activité professionnelle et domestique ;
6. Impliquer notre personnel dans la définition et la réalisation des processus, les informer sur la vie de l'entreprise et les enjeux auxquels elle doit faire face. Instaurer un climat de respect et de confiance entre tous et favoriser l'équité sociale au sein de la société ;
7. Former notre personnel, dans le cadre du Plan de Formation de l'Entreprise ou dans le cadre du Compte Personnel de Formation, afin qu'il puisse acquérir et développer de nouvelles compétences, et lui permettre d'évoluer dans ou en dehors de l'entreprise ;
8. Garantir l'efficacité et la fiabilité de tous nos processus de production et de surveillance. Faire en sorte que ces processus soient économes en ressources ;
9. Assurer à nos actionnaires la pérennité de notre activité et la rentabilité de l'entreprise.

Ces principes fondateurs sont mis en œuvre dans un système intégré qui se construit jour après jour. Celui-ci veut répondre aux exigences des normes ISO 14001 et BS OHSAS 18001.

Les programmes de management Développement Durable coordonnent l'ensemble des actions et moyens mis en œuvre pour atteindre nos objectifs. Notre mot d'ordre demeure l'amélioration continue !

Benoît BAZIRE



Président du Conseil d'Administration

David GAMBIER



Directeur Général